Enfin!

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire**

Band (Jahr): **21/22 (1913)**

Heft 12

PDF erstellt am: **27.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

rapport, il faudra lors d'un prochain exercice tâcher de prouver encore mieux combien la voiture automobile est pratique, dans toutes ses formes, pour le transport rapide d'un certain nombre de blessés. »

Enfin!

Nous lisons dans le *Journal de Genève*, du 12 novembre 1913, et sous le titre *L'emblème de la Croix-Rouge:*

« Le tribunal de police a **condamné à 500 francs d'amende** chacun, plusieurs pharmaciens qui avaient fait peindre sur leurs enseignes la croix rouge. Le tribunal a, en outre, ordonné la suppression de l'emblème réservé, rappelons-le, au Comité international de la Croix-Rouge et aux sociétés et établissements reconnus par le Conseil fédéral comme organes auxiliaires de cette société. »

C'est bien; c'est très bien! Il y aurait encore quelques coups de balais analogues à donner chez nous et ailleurs.

Nouvelles de l'activité des sociétés

Exercice combiné des samaritains de Cornaux, Cressier, Landeron et de St-Blaise. — Le dimanche 19 octobre, après-midi vers 2 h., une foule était réunie au bord du lac, près du pont du Mouson, attendant l'arrivée d'un hydro-aéroplane qui devait aborder en cet endroit. Mais au moment où l'aviateur manœuvrait pour la descente, une explosion du moteur se produisit et l'appareil vint s'abattre sur les assistants. L'aviateur et son passager, ainsi que huit personnes présentes, furent assez grièvement blessés.

Ceci n'est heureusement que la supposition ingénieuse donnée par le Dr Mauler aux nombreux samaritains des sections de l'est du district réunis à St-Blaise pour un exercice pratique. Sitôt la supposition connue, les membres présents se répartirent la besogne. Un bon nombre, munis de voiturettes, de brancards et d'objets de pansement, se rendirent en hâte sur le lieu supposé de l'accident, où ils trouvèrent épars les pseudo-blessés portant chacun une étiquette indiquant leur état.

L'un d'eux, par exemple, est censé avoir été lancé dans le lac par l'appareil en capotant; il y a mort apparente et il s'agit de pratiquer la respiration artificielle pour le rappeler à la vie. Un autre, ayant une fracture du bassin, est ficelé sur une planche à repasser qu'on se procure dans la maison voisine. Les fractures simples, les fractures compliquées, les brûlures par l'essence du moteur enflammé, des plaies diverses se trouvent sur d'autres sujets, qui sont rapidement pansés chacun selon son cas, puis transportés avec précaution à l'hôtel communal où un hôpital avec 10 lits, réquisitionnés dans le voisinage, a été organisé pendant ce temps.

Le tout s'est fait avec célérité, puisque, juste une heure après le départ de St-Blaise pour le lieu du sinistre, toutes les victimes reposent côte à côte dans des lits bien faits et tout à côté d'une salle d'opération, dont on n'aura heureusement pas l'emploi aujourd'hui. Car tous ces jeunes garçons qui ont bien voulu remplir le rôle de blessés, sont aussi bien portants que possible, malgré l'air lamentable que leur donnent les pansements multiples dont ils sont recouverts.

Ces exercices de samaritains sont très intéressants et très utiles. C'est un plaisir de voir le sérieux avec lequel tous travaillent et s'efforcent de mettre en pratique les connaissances acquises dans les cours qu'ils ont suivis.